L'artiste et la cité

Autor(en): **Chevallaz, G.A.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): **- (1974)**

Heft 4

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-624840

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

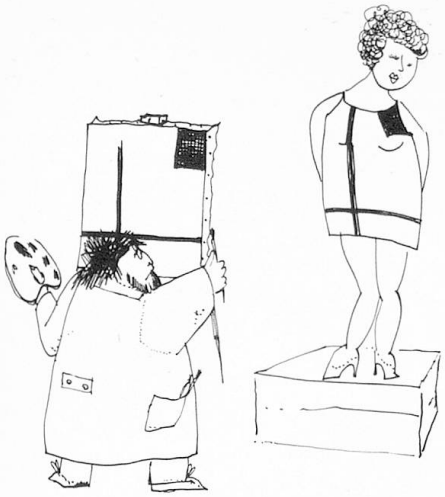

naître. Je parlais au début de mon ignorance, significative peut-être... C'est que la place accordée aux arts par les mass-media est relativement modeste. Parmi les périodiques qui ont une chronique régulière consacrée aux artistes, il y avait la *Gazette de Lausanne,* absorbée au début de cette année par le *Journal de Genève...* Il y a plus irrégulièrement la *Tribune* et *Vingt-quatre heures*. Il y a la *Nouvelle Revue*. Enfin, il y a les deux hebdomadaires, *Coopération* et *Construire*. Nulle part cependant, une rubrique qui présenterait systématiquement les expositions et manifestations artistiques des artistes locaux. Pas de revue d'art spécialisée, depuis la disparition de *Pour l'Art,* voici une dizaine d'années. Du côté de la radio et de la TV, même situation: des émissions, certes, consacrées aux arts, et certaines d'un niveau plus qu'honorable. Mais pour en bénéficier, il y faut quelque chance, un début de renom ou l'amitié d'un metteur en ondes.
Si donc, amateur d'art, j'avais un vœu à formuler, ce serait d'une part de voir les artistes se grouper plus fortement – il n'est de salut que dans l'union – et d'autre part de leur voir accorder, dans la presse, à la radio et à la télévision, une attention régulière et systématique – la place à laquelle ils ont droit.

Jeanlouis Cornuz

Dimanche de septembre

Nous nous proposons d'organiser un dimanche de septembre 1974 une journée avec pique-nique réunissant les membres de sections romandes et leurs amis. Aussi pour se connaître mieux...

Monsieur G. A. Chevallaz, conseiller fédéral, a été durant 16 ans syndic de la ville de Lausanne et président du Fonds communal des Arts plastiques. La section vaudoise témoigne ici de l'intérêt et de la compréhension de M. Chevallaz pour nos problèmes. A notre demande de nous faire part pour l'«Art Suisse» de quelques réflexions concernant les rapports entre les artistes et les pouvoirs publics; il nous a envoyé le texte suivant. Qu'il soit ici remercié.

L'artiste et la cité

L'art est, sans doute, tributaire d'un milieu, d'un climat, d'une société, d'une éducation. Mais il n'en est ni la photocopie, ni la résultante mathématique, réductible à l'ordinateur. Il n'est art que dans la mesure où il transmute les données reçues, en refait création par génie personnel, leur donne sa patte inimitable.
Certes, l'artiste cèderait à la facilité, à la mode, en s'affirmant anticonformiste de principe, en prenant le contre-pied systématique de ce qui est et de ce qui se fait. Il n'est pas plus original de marcher sur les mains que de pratiquer le streaking.
Mais l'artiste ne serait pas davantage lui-même s'il se sentait guidé par une contrainte officielle, lié par un style établi, tributaire, étroitement, d'un régime qui l'attacherait de son confort. Une certaine solitude, un isolement volontaire, un détachement délibéré, le risque de n'être pas compris de tous ou de ne pas plaire à tous, sont les risques de la vocation.
Cela situe aussi le rôle de la cité à l'égard du créateur. Il ne saurait être que supplétif, il demeure une intendance discrète. On ne cultive pas l'art comme une tulipe en pot. On ne le force pas à l'infrarouge. On ne lui place pas de tuteur.
Dès lors la cité, dans ses encouragements, doit rester éclectique, ouverte, choisissant, sans doute, mais ne dictant rien. Elle doit admettre la diversité, ne jamais contraindre à quelque transcription conformiste. Il n'y a pas de création sans liberté: l'ordre – en art – naît du génie créateur; il ne s'endoctrine pas.
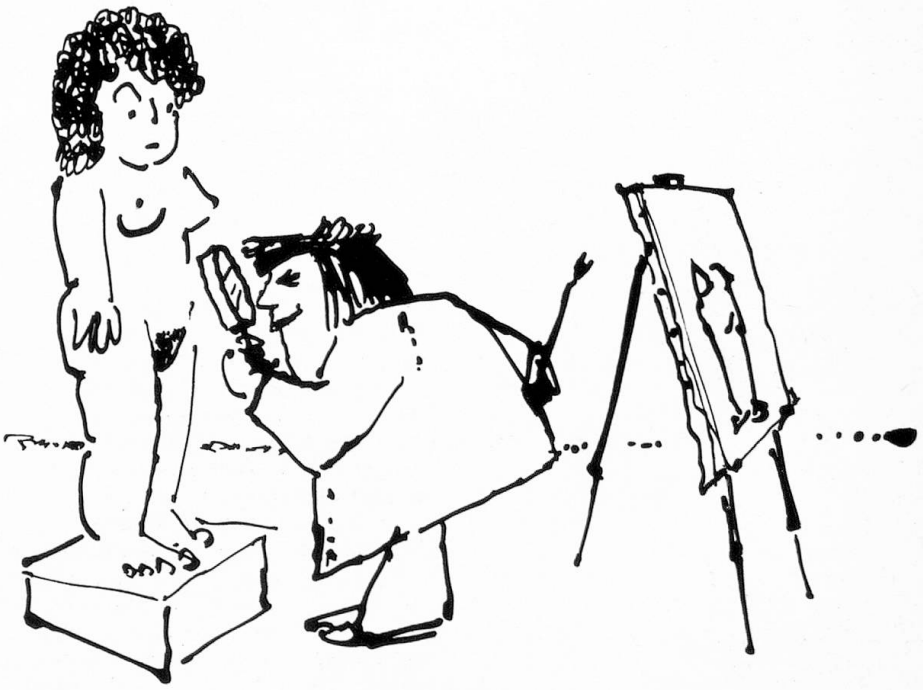
G. A. Chevallaz, conseiller fédéral